

◆ Loubeyrat Connecté ◆

MOT DE L'EQUIPE :

"Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que cette rentrée s'est bien passée pour tout le monde. Sur la commune, elle a été riche en nouveautés ! Nous avons d'abord partagé 3 beaux rendez-vous musicaux dans le Bourg et les hameaux. Le beau temps était de la partie et vous avez répondu présents. L'ambiance était chaleureuse et intimiste : c'est un vrai succès que nous renouvellerons.

L'autre évènement, c'est l'installation de la Box Médicale. Vous avez été nombreux à venir la voir et vous renseigner sur son fonctionnement, tout comme Madame Clavel, Secrétaire Générale de la sous-préfecture de Riom, mais aussi la presse locale. Bien sur, je ne souhaite à personne d'être malade, mais en cas de besoin, n'hésitez surtout pas à l'utiliser, elle est là pour ça !

Bien à vous,"

L'ELUE DU MOIS - LA 1ère ADJOINTE



NOM : BARADUC
Prénom : Gaëlle
Age : 49 ans
Profession : Responsable
Ressources et Formation

Gaëlle exerce actuellement son 2ème mandat. Elle est déléguée à la communication, aux ressources humaines et à la formation. Elle est la référente du hameau de Montmarval.

Engagée depuis plus de 6 ans, Gaëlle a à coeur de mettre ses compétences au service de la commune

Ses qualités : sens du service et engagée

PÉRIODE DE CHASSE

La période d'ouverture générale de la chasse pour le département du Puy-de-Dôme est fixée **du 13 septembre 2026 à 7h au 28 février 2027 au soir.**

Pour la majorité des chasses, les jours autorisés sont le jeudi, le samedi et le dimanche en journée.

Restez prudent :

- Manifestez-vous lors de votre balade
- Faites-vous voir / entendre
- Rassemblez vous si vous êtes en groupe
- Restez sur les sentiers dédiés

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet : chasseurdefrance.com/vivre-la-nature-ensemble/.

SBA - COLLECTE



Bac vert : 5 et 19 octobre
Bac jaune : 12 et 26 octobre

PERMANENCES NUMERIQUES

Les élues en charge de la permanence numérique modifient l'organisation pour mieux répondre à vos besoins.

A compter du 1er octobre, les permanences numériques ne seront plus nécessairement les samedis matins.

La mairie transmettra votre demande de rendez-vous à une élue en charge des permanences qui vous recontactera dans les 48h00. Elle fixera un rendez-vous personnalisé directement avec vous.

LE POINT INFOS



LA DÉCLARATION PRÉALABLE

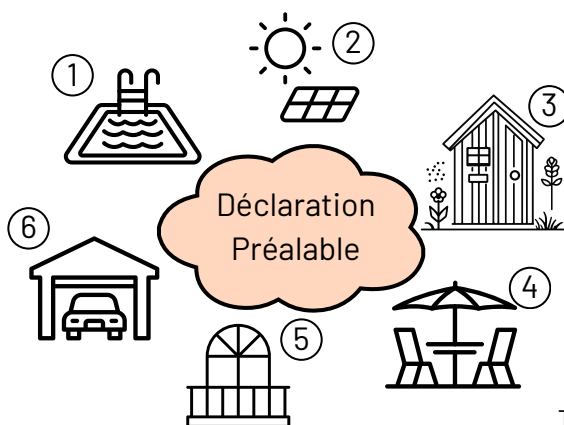
La Déclaration préalable est obligatoire pour réaliser les travaux qui ne sont pas soumis à permis de construire.



Délai d'instruction
1 mois



Validité
3 ans



Dépôt du dossier :

- 2 exemplaires papier en mairie OU
- Dématérialisé
<https://portail-usager.sirap.com/063198/connexion>

1 Piscine de 10 à 100m²

2 Panneaux photovoltaïques

3 Création annexe : abris de jardin, appentis de 5 à 20m²

Tuile, façade, fenêtre et volet (si non identique à l'existant) 5

Véranda, pergola, terrasse couverte, extension <40m² 6

Terrasse non couverte surélevée 4



Il s'agit d'informations générales, chaque dossier sera étudié individuellement par le service instructeur.

BOX MEDICALE : COMMENT CA MARCHE ?

Après le succès des journées portes ouvertes, la Box Médicale est opérationnelle.
Son utilisation est simple :

1

Créer un compte "patient" sur le site moncompte.tessan.io

2

Prendre RDV pour réserver votre créneau :

- sur le site www.laboxmedicale.com/mairie/63410
- par téléphone au 04 15 47 03 32
- en scannant le QR code

3

Réception du code par SMS : ce code permet d'entrer dans la Box

4

Taper le code sur le boîtier, entrer dans la Box et s'installer

5

Démarrer la consultation : suivre les instructions affichées à l'écran

6

Régler la consultation et récupérer son ordonnance



En cas de difficulté pour créer votre espace patient, vous pouvez prendre rdv en mairie pour être accompagné lors d'une permanence numérique.

DU NOUVEAU A L'ECOLE

NOS AGENTS

Il y a du nouveau dans notre équipe à l'école. Depuis déjà 1 an, Chloé s'est pleinement intégrée à l'équipe et fait désormais partie de la collectivité en tant que fonctionnaire stagiaire.

Margaux quant à elle, vient de rejoindre nos rangs cette année en tant qu'apprentie.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle année à Loubeyrat !



Chloé, Claire



Aurore, Margaux, Hélène

Alcina fait aussi partie de l'équipe !

Elle n'a pas souhaité apparaître sur les photos.



LES ECRANS NUMÉRIQUES INTERACTIFS

Les dernières salles de classes ont été elles aussi équipées pour la rentrée d'écrans numériques interactifs.

LA SALLE PLURIACTIVITÉS FAIT PEAU NEUVE

Un nouveau local ménage a été créé à l'intérieur de la salle pluriactivités permettant de le rendre plus fonctionnel et mieux adapté aux besoins de l'équipe qui fait le ménage. Cet espace facilite le rangement du matériel et améliore les conditions de travail de notre équipe.

La salle pluriactivités a été entièrement repeinte par une entreprise.



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE - LE RECAP

Les points importants du Conseil :

- **Fiscalité** : Le conseil municipal a délibéré sur la taxe sur la vacance des locaux d'habitation à compter du 01/01/2027. Cette taxe remplace la taxe d'habitation sur les logements vacants qui disparaîtra au 31/12/2026. Le taux de cette taxe sera fixé lors de la prochaine séance.
- **Ecole** : Pour faire face aux fortes chaleurs à l'école, les salles de classe vont être équipées de ventilateurs aux plafonds. Le conseil municipal autorise le Maire à solliciter une subvention dans le cadre du dispositif "été 2026 EDF" pour le financement intégral de 10 des 12 ventilateurs.
- **Personnel communal** : Pour faire suite à la demande de Mme Tina Da Costa, secrétaire d'accueil, d'intégrer les sapeurs-pompiers volontaires, le conseil municipal autorise le Maire à signer une convention avec le SDIS63 pour encourager cette démarche tout en l'encadrant.
- **Foncier** : La commune a mis en vente des terrains communaux constructibles en juillet 2026. Après étude des offres et sur proposition d'une commission communale, l'un d'entre eux est attribué aux kinésithérapeutes qui exercent actuellement dans des locaux communaux. Ils pourront ainsi construire un lieu complètement adapté à leurs besoins. Ce terrain est situé aux Palennes, Chemin du Suchet.

RENCONTRES AVEC LES ELUS REFERENTS HAMEAUX :

Comme annoncé dans la Gazette de Loubeyrat cet été, les élus référents des hameaux viennent à votre rencontre. Pour ce mois d'octobre, voici les hameaux concernés :

- **Le samedi 3 octobre** :
 - 9h00 - les Greniers, Grandville, les Rivaux, les Corbes : rendez-vous au pont des Greniers
 - 9h30 - Praquérît, les Ribbes, les Quatres Routes : rendez-vous à l'abri bus de Praquérît
 - 10h00 - le Bois d'Agnat, le Bouquet : rendez-vous à l'abri bus du Bois d'Agnat
 - 10h30 - la Faye-Haute et la Faye-Basse : rendez-vous à la fontaine de la Faye-Basse
 - 11h00 - le Colombier : rendez-vous devant la mare du Colombier
 - 11h00 - le Court, les Briffons, Pagnat : rendez-vous devant le camping du Court
- **Le samedi 10 octobre** :
 - 9h30 - le Bourg : rendez-vous au parc centre-Bourg
 - 11h00 - les Portiers, Bargeneuve, les Volcans, Beaulieu : rendez-vous devant le camping CGU
 - 13h30 - les Palennes : rendez-vous au chemin des Rases
- **Le dimanche 11 octobre** :
 - 9h30 - Chanveix : rendez-vous à Chanveix
 - 11h00 - Tissonnières, la Courrière, les Baltreix, les Vaurands, le Pré du Mail : rendez-vous à l'arrêt de bus de Tissonnières

MOT DE L'OPPOSITION :

"Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour les petits comme pour les grands, et souhaitons à chacun une belle année scolaire, professionnelle et associative !

En ce mois de septembre, les réunions municipales ont repris leur rythme. Nous aurons ainsi plaisir à vous rendre compte des sujets principaux dans cette rubrique dès le mois prochain.

Nous serons également présents aux rencontres auxquelles nous avons été conviés dans certains hameaux. Ce sera l'occasion de vous retrouver, d'échanger et surtout de vous écouter.

Au plaisir de discuter avec vous, autour des projets et de la vie de notre commune !

Anne-Clotilde, Richard et Claire"